

Dénomination internationale

commune

Une Dénomination commune internationale (DCI) est un nom générique officiel attribué à un composé pharmaceutique. Les DCI facilitent la communication en fournissant un nom standard pour chaque substance commercialisée associée à plus d'un nom de marque. Chaque DCI est un nom unique qui est reconnu au niveau mondial et appartient au domaine public. Une Dénomination commune est également appelée un nom générique. Des exemples de DCI comprennent notamment : ibuprofène, méfloquine et diazépam.